



Concours des pratiques agro-écologiques – prairies et parcours "prairies fleuries" 2019

Territoire : **Hauts contreforts Diois du Parc du Vercors** :

- Boulc
- Châtillon en Diois
- Glandage
- Lus la Croix Haute

12 parcelles en concours (7 prairies de fauche et 5 prairies pâturées)

Jury :

- Joël BOEYEART Maire d'Aucelon (Pays Diois), Président,
- Jean-Pierre Manteaux (agronomie-fourrage) de la Chambre d'agriculture de la Drôme,
- Grégory Loucougaray (écologie-botanique) chercheur à IRSTEA,
- Serge Rey-Giraud (apiculture),
- Gauthier-Alaric Dumont (faune) de la LPO Drôme,
- Camille Le Bihan et Marie-Laure Valla (paysage) de la CCDiois
- Jean-Luc Langlois (animateur et secrétaire du jury), chargé de mission agriculture au Parc du naturel régional du Vercors.

Résultats :

Catégorie prairie de fauche :

- 1^{er} prix : Patrick BEAUME à Lus la Croix Haute
- 2^{ème} prix : Jean-Pierre et Guilhem LAMONTELLERIE à Boulc
- 3^{ème} prix : Florent PELISSIER à Boulc

Catégorie prairies pâturées :

- 1^{er} prix : Mayeul GÉRY à Glandage
- 2^{ème} prix : Line GRANON à Glandage
- 3^{ème} prix : GAEC des Ours (Jonathan GRANON et Philippe FAURE à Glandage)

Autres éleveurs participants :

- GAEC La ferme de la Jarjatte (Philippe CIVEL) à Lus la Croix Haute